

Site Natura 2000 FR7200806 Réseau hydrographique du Midou et du Ludon





Mercredi 04 décembre 2024 Castex d'Armagnac











Ordre du jour



- 1. Bilan annuel autorité de gestion
- 2. Bilan administratif et financier PETR
- 3. Volet animation
- 4. Volet scientifique
- 5. Focus dotation aménités rurales
- 6. Focus question du périmètre
- 7. Focus MAEC
- 8. Signatures des chartes de Gaillères et Saint-Cricq-Villeneuve



Bilan annuel – Autorité de gestion









Rappel de l'organisation

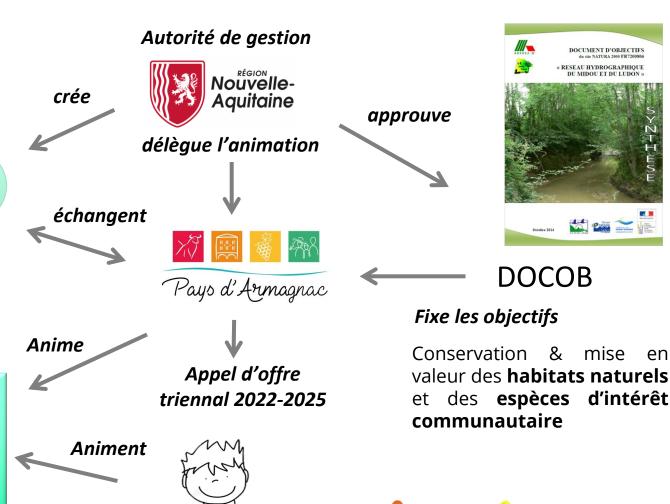
adasea 32

RESEAU HYDROGRAPHIQUE

mise







Opérateurs techniques

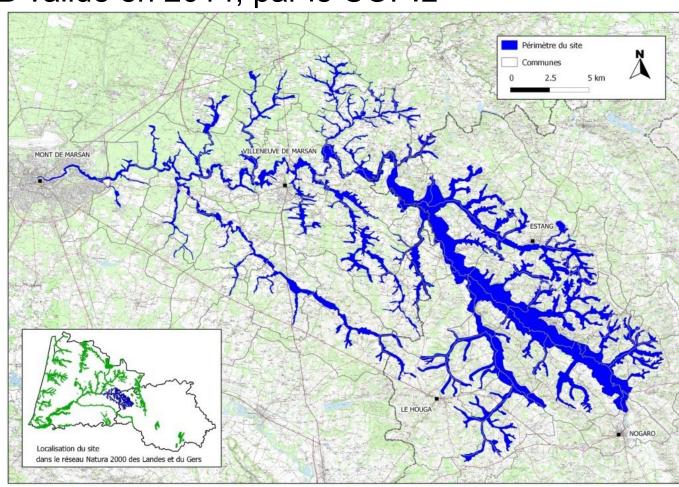
Natura 2000



Site N2000 Réseau hydrographique du Midou et du Ludon

- 8 530 ha (30% Landes, 70% Gers), 44 communes
 - 13 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires
 - 18 espèces d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires

DOCOB validé en 2014, par le COPIL







Gestion administrative

Missions du PETR:

- Chef de file et coordonnateur de la Convention d'entente
- Suivi administratif et financier
- Co-organisation des évènements
- Secrétariat du copil
- Coordination des missions d'animation
- Coordination entre le prestataire et la Région

Budget 2024

Dépenses	2024 - TTC
-----------------	------------

ADASEA: 43 200,00 € Sous-traitant Landes Nature: 15 200,00 €

Frais personnel interne : 2 529,87 €

Total : 60 929,87 €

Recettes 2024 - TTC

Région Nelle Aquitaine 80% 48 743,90 € Autofinancement total 20% 12 185,97 €

Part PETR Armagnac 8 420,51 €
Part CC Pays Villeneuve Ac Landais 3 034,31 €
Part CA Marsan 584,93 €
Part CC Landes d'Ac 109,67 €
Part CC Pays grenadois 36,56 €





Bilan de l'animation 2024



Information et communication



Perspectives pour 2025

- JMZH à Villeneuve de Marsan le 2 février
- JMZH à Hontanx le 19 février



Formation des animateurs CLAE

2 demi-journées (Eauze et Perchède)

Intersites Natura 2000



Animer dehors

Expérimenter des activités à reproduire Connaissance sur la biodiversité 13 animateurs/directeurs

Perspectives pour 2025

Modalités de reconduction à définir



Information et communication



 Exposition mobile Midou-Ludon

Présentation de Natura 2000, des espèces animales et des milieux

Mise à disposition gratuitement

 Page Facebook @LandesNature et @Adasea 32



barthesmidouzemarensin.n2000.fr gers.n2000.fr









Actions contractuelles



Volet Charte: focus à la fin du COPIL

- Volet MAEC pour les agriculteurs : focus en suivant
- Volet Contrat Natura 2000 pour les propriétaires privés :
 - ☐ Pas d'appel à projets en 2024
 - ☐ Ouverture d'un appel à projets début 2025 côté Nouvelle-Aquitaine



Appui technique au régime d'évaluation d'incidences



- Apport d'informations sur les enjeux Natura 2000
- Conseils pour limiter l'impact
- Échanges avec les services de l'État

Passage du Tour de France	Note sur les enjeux écologiques faune/flore	
Boisement de terres agricoles	Visite terrain> enjeux cuivré et ZH	
Défrichement	Visite terrain et note sur les enjeux écologiques faune/flore	
Travaux lavoir zone de Limac	Suivi de la population d'écrevisses à pattes blanches	
Projets agrivoltaïques	Entretien avec le porteur de projet	



Amélioration des connaissances

Inventaire Loutre - hiver 2023/2024

Mammifère emblématique des cours d'eau à enjeu fort

Premier protocole mis en place depuis la rédaction du DOCOB : **état initial de sa répartition**

Recherche de traces et indices de présence



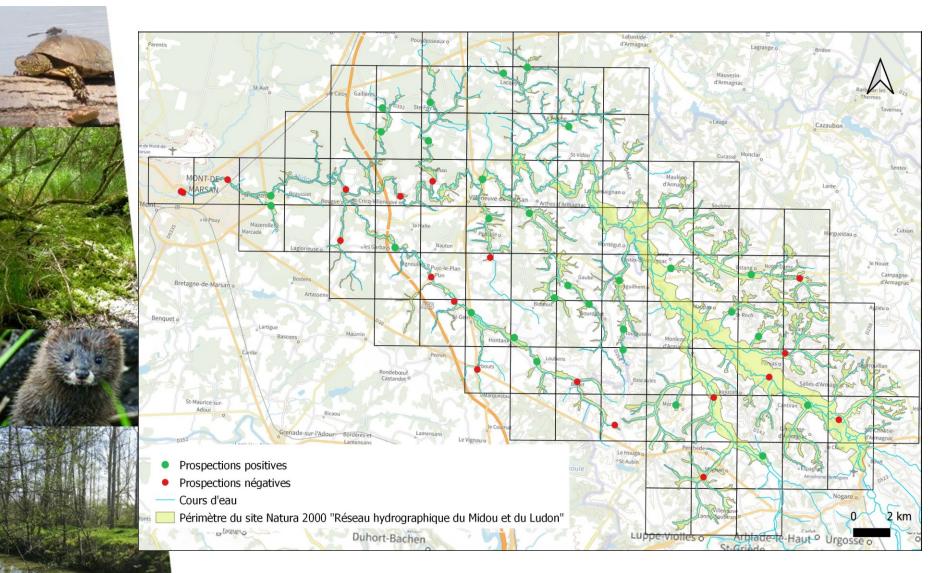






Amélioration des connaissances

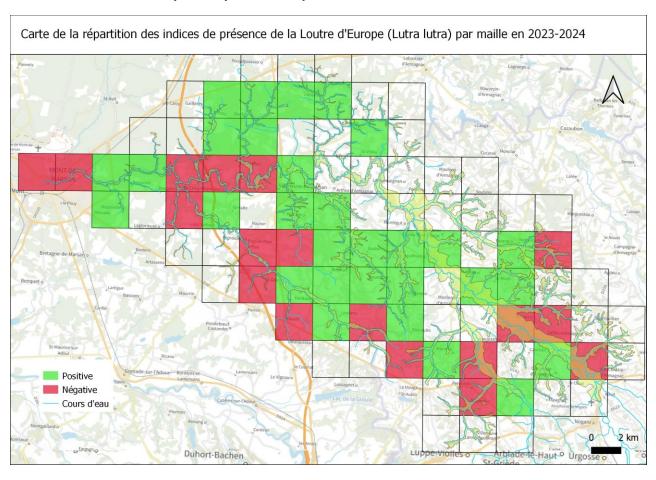
Résultats: 76 points prospectés: 30 positifs - 46 négatifs





Amélioration des connaissances

Résultats : 30 mailles positives sur 48 prospectées Reste 45 mailles à prospecter pour 2025

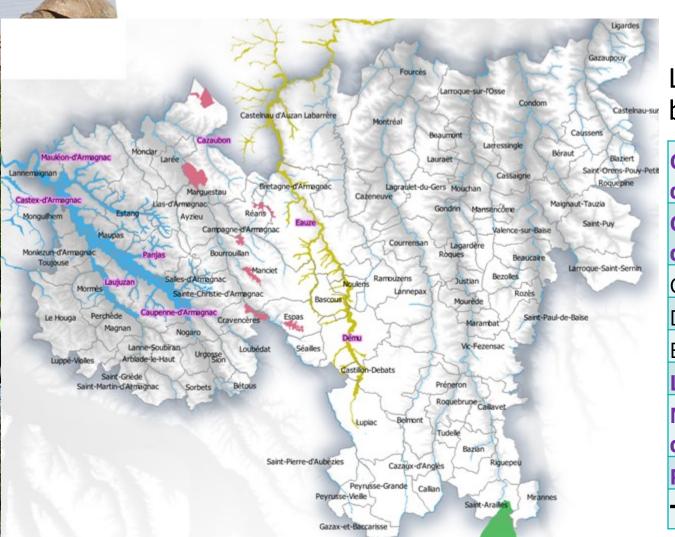


Lettre d'info sur la Loutre en cours de rédaction



Dotation aménités rurales

Démarche pour un usage ciblé et coordonné de la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales

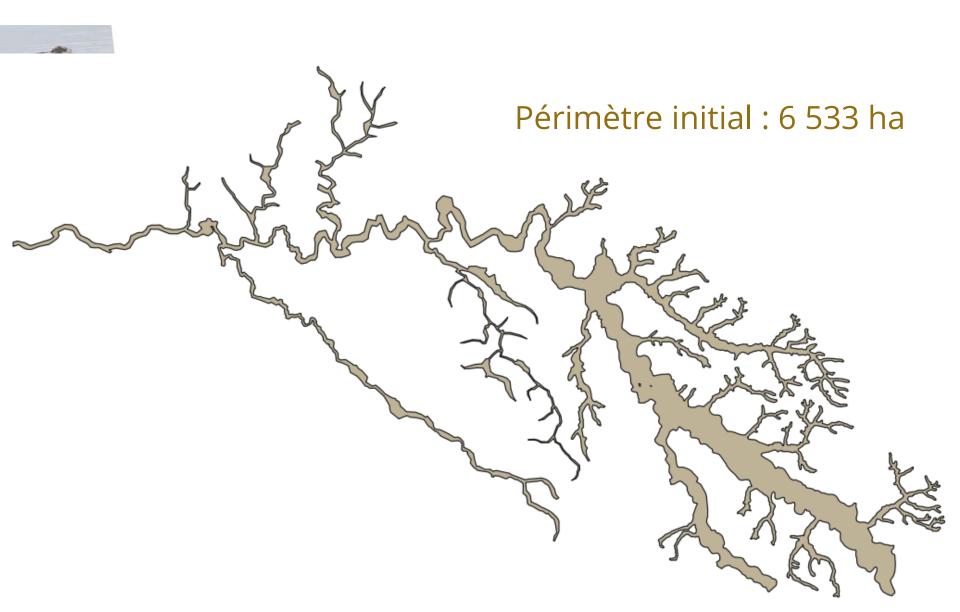


Les communes bénéficiaires en 2024

Castex d'Armagnac	3 838 €
Caupenne d'Armagnac	5 278 €
Cazaubon	9 875 €
Dému	3 000 €
Eauze	13 758 €
Laujuzan	3 000 €
Mauléon d'Armagnac	3 066 €
Panjas	4 522 €
Total	46 337 €

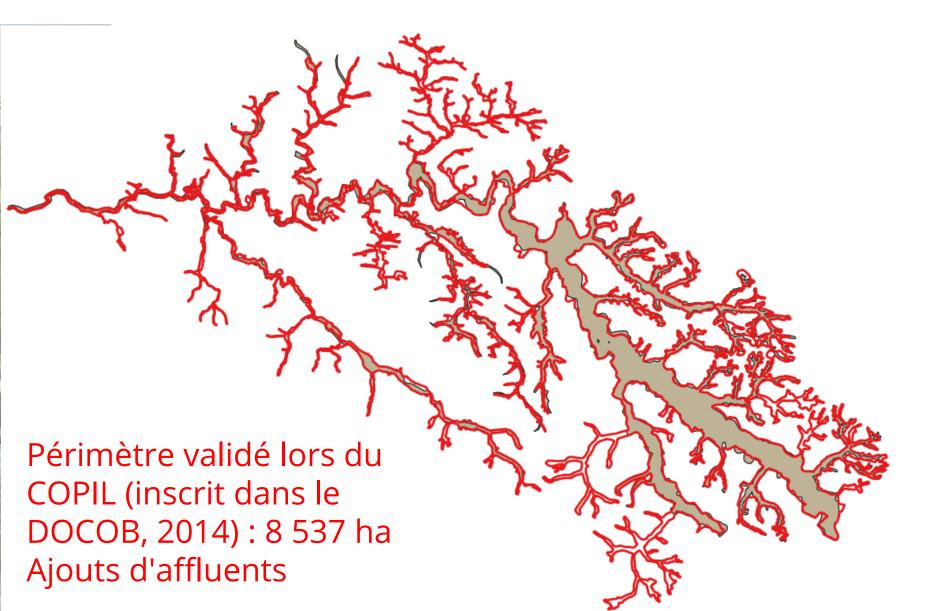


Un périmètre non validé



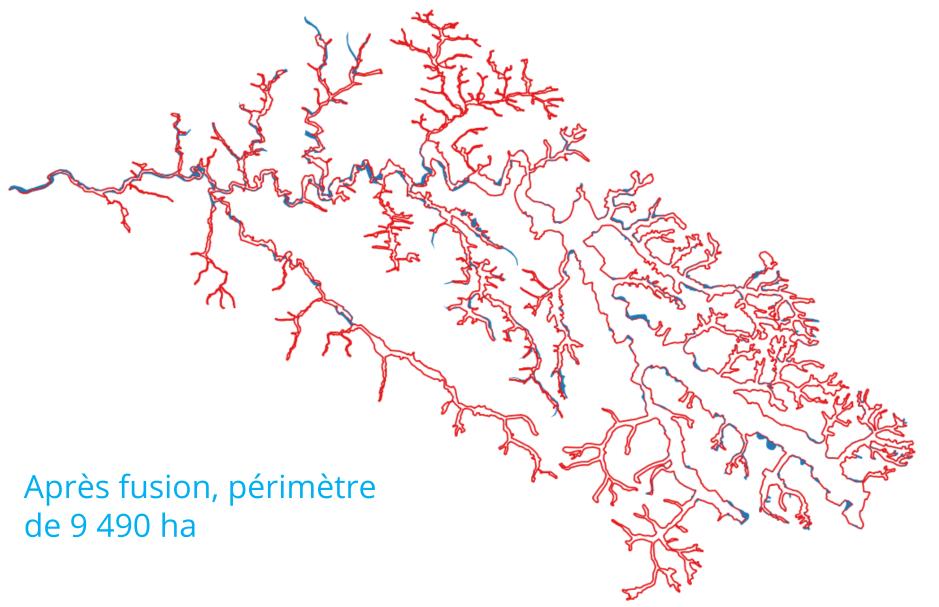


Un périmètre non validé



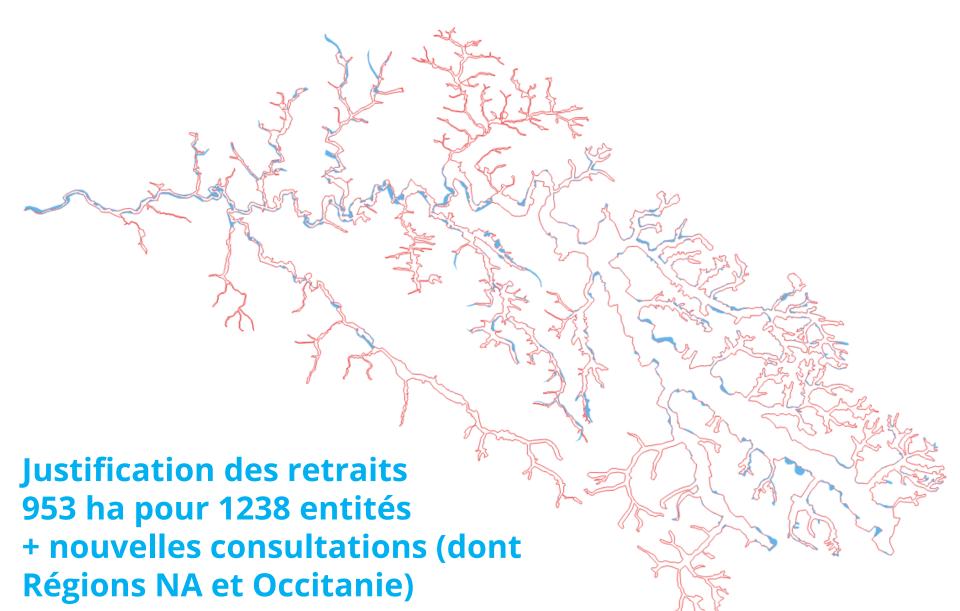


Fusion des 2 périmètres





Un périmètre non validé





Mesures contractuelles – MAEC 2024

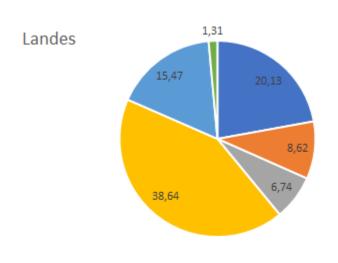


2 Régions - 2 PAEC - 2 enveloppes

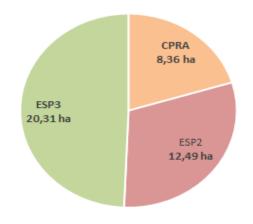
	Nombre agriculteurs	Surface engagée	Montant pour 5 ans
Gers	4	41,16 ha	44 330 €
Landes	7	90,88 ha	111 216 €

Et animation de formations obligatoires

Mesures engagées en 2024 dans le Gers



■ CPRA ■ ESP2 ■ ESP3 ■ ESP4 ■ OUV1 ■ OUV2





Mesures contractuelles - MAEC 2025



Gers

11 contrats (134 ha) de 2020 arrivent à échéance et d'autres agriculteurs intéressés

Enveloppe prévue pour les agriculteurs : 118 500 € en commun avec le site Étangs de l'Armagnac

Landes

Pas de contrats renouvelables en 2025 Éventuellement des nouveaux

Mais ...







« Les MAEC permettent de rémunérer des agriculteurs qui agissent pour l'environnement (ex : remise en prairie d'une parcelle cultivée). C'est un outil très important pour les sites Natura 2000.

Pour contractualiser ces MAEC, les agriculteurs ont besoin d'un accompagnement. Cet accompagnement, appelé animation MAEC, était financée jusqu'en 2024 par l'Etat (DRAAF) et par le FEADER et l'instruction était faite par la Direction de l'agriculture de la Région.

Cependant, l'Etat ne financera plus l'animation MAEC à partir de 2025 et la Région ne peut pas prendre le relai par manque de moyens pour tous les acteurs. La Région financera uniquement l'animation MAEC lorsqu'elle est faite en régie par la structure porteuse Natura 2000 »





Cela implique

- Pas de suivis des dossiers des campagnes précédentes
- Perte de dynamique
- Enveloppe financière pour les agriculteurs disponible en 2025 (surtout côté Occitanie) mais pas d'animation financée -> crédits qui ne vont pas abonder ce territoire





Décisions du comité de pilotage :

- Question de la validation du périmètre

- Suite donnée à la décision de la Région sur l'animation des MAEC



Signatures des chartes Natura 2000



Engagement de la commune de Saint-Cricq-Villeneuve – 1,2 ha en bord de Midou



Renouvellement de la commune de Gaillères 41 ha







Merci de votre attention!

PETR Pays d'Armagnac

05 62 08 18 86

Sabrina MEUNIER - energie@pays-armagnac.fr

Landes Nature

05 58 85 44 21

Marine HEDIARD – marine.hediard@landes.chambagri.fr

Suzy LEMOINE – suzy.lemoine@landes.chambagri.fr

Adasea du Gers

05 62 61 79 50

Hugo GIRARD - hugo.girard@adasea.net